



Conseil d'administration Séance du 13 mai 2011

Délibération n°12-2011 Nomination du directeur de l'EPCC

- Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 1412-3 et L 1431-1 à L 1431-9 dans leur rédaction issue de la loi n° 2002-6 du 7 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 28 décembre 2010 portant création de l'école supérieure d'arts et médias de Caen/Cherbourg, établissement public de coopération culturelle ;
- Vu la délibération n° C-10-05-10 du Conseil communautaire de Caen la mer du 26 novembre 2010 ;
- Vu la délibération n° 2010/284 Conseil municipal de la ville de Cherbourg-Octeville du 16 décembre 2010 ;
- Vu la délibération n° 10-115 du Conseil régional de Basse-Normandie du 17 décembre 2010 ;
- Vu les statuts de l'école supérieure d'arts et médias de Caen/Cherbourg ;

Lors de sa séance inaugurale du 11 février 2011, le Conseil d'administration a autorisé son président, Monsieur Alain Lepareur, à désigner Monsieur Eric Lengereau directeur par intérim de l'EPCC. Le Conseil d'administration a ensuite mis en place la procédure de recrutement suivante :

- Une commission de sélection de candidats serait créée, composée de quatre personnalités publiques du Conseil d'administration ;
- Un appel à candidatures serait publié avant la fin du mois de février 2011 avec une date limite de dépôt des candidatures fixée au 21 mars 2011.
- La commission de sélection communiquerait au Conseil d'administration du 13 mai 2011 une liste ordonnée de propositions. Le Conseil d'administration proposerait une courte liste de candidatures au président qui, sur cette base, procéderait à la nomination du directeur de l'EPCC.

Au lendemain de la date limite de dépôt des candidatures fixée au 21 mars 2011, il est apparu que Monsieur Eric Lengereau, directeur par intérim de l'EPCC, était le seul candidat aux fonctions de directeur de l'école supérieure d'arts et médias de Caen/Cherbourg. Son dossier de candidature a été transmis le 4 avril 2011 aux membres de la commission de sélection par le président du Conseil d'administration.

Proposition

Les membres de la commission de sélection ayant présenté en séance la candidature unique de Monsieur Eric Lengereau aux fonctions de directeur de l'école supérieure d'arts et médias de Caen/Cherbourg, le Conseil d'administration décide de la retenir et de la proposer à son président. Sur la base de cette proposition, Monsieur Alain Lepareur, président, décide de nommer Monsieur Eric Lengereau au poste de directeur de l'école supérieure d'arts et médias de Caen/Cherbourg pour un mandat de trois ans.



Le Président,

Nombre de membres en exercice : 20
Présents : 11
Votants : 15
Délibération certifiée exécutoire compte tenu de :
- La transmission en préfecture le 30/05/2011
- La publication le 30/05/2011
Fait à Caen, le 17/05/2011

Le Président,



PRÉFECTURE DU CALVADOS
- 1 JUIN 2011
COURRIER